

PV Assemblée organisateurs

Frauenkappelen le 11.02.2012

<u>Président</u> :	B. Belet
<u>CS</u> :	ASchillaci, P. Scheidegger, W. Kirchhofer
<u>Président Sport</u> :	C. Clément
<u>Club</u> :	Ortajoie J-D. Rérat
<u>Excusés</u> :	J. Rosselet, Ch. Ruch, D. Abbé

1. Résumé saison 2011

Le tour des épreuves a été fait
Aucune remarque

2. Remarques des organisateurs / représentants

Des informations nous ont été données par J-D. Rérat concernant l'enduro du Jura - Bure.
En fait ce sont 3 clubs qui pourraient organiser à tour de rôle et selon les motivations de chacun. Pour 2012 c'est Ortajoie qui organise.
La FMS s'occupera du chronométrage en 2012.

La commission enduro, afin de promouvoir notre sport pour les catégories Nat. Open et Junior 2 T - 25, a décidé d'offrir par la FMS des licences journalières.

3. Réglementation 2012

Aucun changement de règlement pour les organisateurs concernant les montants des inscriptions, de référer au PV 1/12.

A ce jour il y a 97 demandes de licences.

PV Séance CEN 1/12

Frauenkappelen le 11.02.2012

Président : B. Belet
CS : A. Schillaci, P. Scheidegger, W. Kirchhofer
Président Sport: C. Clément
Excusés: Repr, coureurs J. Rosselet, CS D. Abbé

1. PV Séance 3/11

Aucune remarque

2. Infos FMS

La direction de la FMS remercie la commission pour leur engagement et alloue pour le fond coureurs une somme de fr. 8'000.00

3. Demandes et réclamations

Nous avons reçu une réclamation du coureur J. Rossé concernant le nouveau règlement sur les art. 4 et 5, page 22, résultats biffés Int.

Le représentant des coureurs a demandé à la commission de mettre aucun résultat biffé.

Lors de la séance 3/11 cela a été discuté et voté. A la majorité la décision avait été prise de ne pas mettre de résultats biffés pour 2012 en catégorie Inter.

Suite à cette réclamation la commission a repris une discussion à ce sujet et selon les motifs invoqués par le coureur, il en ressort que la réclamation est refusée.

Reçu un EMail du coureur R. Walther concernant la course de Faulx de la cat. Vétéran, il trouve que le temps 7 à 8 heures de moto et le samedi avec 2 tours de 80 km est trop pour cette catégorie.

N'ayant pas de possibilité à ce jour de s'avoir si l'organisateur accepterait pour le samedi la suppression d'un tour et le dimanche il y a un tour de 180 km, comment faire ?

La commission décide de rester au statu quo comme décrit dans le règlement particulier.

4. Calendrier définitif 2012

Championnat suisse d'enduro manches valables

			<u>Organisateurs</u>
24 + 25 mars	2012	Faulx	Ch. Ruch
29 avril	2012	Val de Vergy	D. Abbé
6 mai	2012	Latrecey	B. Belet
9 + 10 juin	2012	Bure	Ortajoie
8 juillet	2012	Salins les Bains	B. Belet
22 juillet	2012	Vagney	B. Belet
26 août	2012	Saône	B. Belet

Endurance tout terrain (hors championnat)

8, 9, 10, 11 mars	2012	Agadir (Maroc)
28 avril	2012	Bagne (VS)
18 août	2012	Orny (VD)
8 – 9 septembre	2012	Peney (GE)

5. Répartitions des charges CS

<u>Epreuves</u>	<u>CS</u>	<u>Remplaçants</u>
Faulx	B. Belet	P. Scheidegger
Val de Vergy	A. Schillaci	B. Belet
Latrecey	D. Abbé	W. Kirchhofer
Bure	P. Scheidegger	B. Belet
Salins	W. Kirchhofer	A. Schillaci
Vagney	D. Abbé	W. Kirchhofer
Saône	P. Scheidegger	A. Schillaci

6. Règlement 2012 et Nos de départ cat. Inter

10	Robert Christoph
11	Vernier David
12	Röthlisberger Aurelien
13	Bieri Marc
14	Fellay Steve
15	Schranz Thomas
16	Britschgi André
17	Graber Marc
18	Steiner Eric

30.	Rossé Jonathan
31.	Leiser Thibaud
32.	Soltermann Ludovic

7. Prix des inscriptions 2012

Le prix des inscriptions aux manifestations suivantes :

Faulx	2 jours	fr. 310.00	
Jura – Bure	1 jours	fr. 140.00	2 jours fr. 240.00
Pour toutes les épreuves	1 jour	fr. 130.00	

8. 6 Days 2012 Allemagne

Nous demandons au bureau central d'effectuer la préinscription de :

1 World Trophy	6 coureurs
1 Junior World Trophy	4 coureurs
3 Clubs Team	9 coureurs
	<hr/>
Total	19 coureurs

et de prélever sur le fond coureurs la somme de 2'707.00 Euros à verser à l'organisateur, dont les données se trouvent au bas du formulaire de préinscription
Détail du calcul 19 coureurs à 570.00 Euros = fr. 10'830.00 Euros, acompte demandé 25% = 2'707.00 Euros.

Nous rappelons aux coureurs intéressés de bien vouloir se pré inscrire auprès de de la FMS avant le 31 mars 2012.

9. Fond coureurs

Solde dans la caisse	fr. 5'502.45	
10.02.12 Paiement 6 Days déjà effectué	147.50	sera à déduire du paiement pour les 6 Days sur acompte
	<hr/>	
Solde au 11.02.2012	fr. 5'354.95	

10. Divers courriers

Les membres ont été informés des divers Emails reçus qui ont été classés.

Remarque adressée au bureau central :

Nous vous prions de ne pas faire apparaître, sur le site FMS, des documents concernant des courses, sans avoir l'approbation d'un commissaire sportif.

Un sondage sera effectué dans le courant 2012 auprès des coureurs concernant l'épreuve de Faulx et résultat biffé pour la cat. Inter.